

Certificat de Qualification Handigolf

Public :

Enseignants de golf diplômés.

Durée / Dates /

Horaires :

4 jours de 7 heures
de 9 h à 17 h
14h en e-learning
(pauses repas incluses).

28, 29 janvier et 25, 26
mars 2019
Golf de Téoula

Intervenants :

Ludovic DABAUVALLE,
directeur de formation,
fédération handisport
Olivier ROUILLON, médecin
fédéral
Frédéric CUPILLARD,
entraîneur de l'équipe de France
handigolf
Alain POUETTE, enseignant
handigolf
Aurélien LACOUR, référent
handigolf à la ffgolf

Prix :

1 032 € pour les golfs non
adhérents à Uniformation.

La formation est gratuite
et prise en charge par
UNIFORMATION (repas
du midi inclus).

Prise en charge des frais
annexes dans la limite de
50 € par jour et par
stagiaire.

Organisme de formation :

ffgolf
68 rue Anatole France
92300 LEVALLOIS-PERRET
Tél. : 01.41.49.77.35
Fax : 01.41.49.77.95
E-mail :
formation@ffgolf.org

Objectifs :

Cette formation vise à développer des compétences devant permettre aux stagiaires, en fin de formation, d'être capable de :

- Expliquer les limites fonctionnelles et cognitives, dans la pratique du golf, selon les pathologies, des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel
- Evaluer les potentialités fonctionnelles et cognitives, dans la pratique du golf, selon les pathologies, des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel
- Expliquer les facteurs de risques et les précautions à prendre selon les pathologies
- Proposer des situations pédagogiques adaptées du handigolf sans dénaturer la logique interne de l'activité golf
- Maintenir une dynamique de groupe en prenant en compte la présence d'une (ou plusieurs) personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel
- Avoir une approche pédagogique, technique et sécuritaire adaptée du golf pour les différents types d'handicaps (lésions médullaires, lésions cérébrales, amputations, etc...)

Programme :

Cycle Abécédaire Handisport (e-learning) – 14h

- Mieux appréhender la notion de handicap pour mieux accueillir une personne en situation de handicap moteur et/ou sensoriel dans une pratique Handigolf :
- Connaissance du public « personnes en situation de handicap » (5h30)
- Approche psycho-sociologique du handicap (2h)
- Culture Handisport (3h)
- Cadre juridique et réglementaire de la « prise en compte » du handicap dans la société française (2h)
- Matériel spécifique et adaptations matérielles pour une pratique sportive adaptée (1h30)

Jour 1 à 3 : présentiel

Connaissance des publics handigolfeurs - Approche pédagogique – 21h Séance pratique d'initiation auprès d'un public débutant

Mieux connaître les pathologies relevant des handicaps moteurs et/ou sensoriels pour mieux prévenir les facteurs de risques liées à la pratique du handigolf.

Expliquer les déficiences physiques ou motrices des membres supérieurs et des membres inférieurs (approche médicale) et les adaptations techniques à envisager.

Appréhender l'accueil, l'accompagnement et l'enseignement du Handigolf pour une (des) personne(s) en situation de handicap moteur et/ou sensoriel.

Mieux envisager les adaptations pédagogiques selon les handicaps moteurs et/ou sensoriels pour permettre l'accès à la pratique du Handigolf.

Enseigner le Handigolf en toute sécurité.

Réaliser es adaptations matérielles pertinentes.

Jour 4 : présentiel

Séance pratique de perfectionnement auprès d'un public handigolfeur – 7h

Mieux envisager les progressions pédagogiques selon les handicaps moteurs et/ou sensoriels pour permettre de se perfectionner dans la pratique du Handigolf.

Méthode pédagogique :

Une partie de la formation est réalisée en e-learning sur la plateforme de la ff handisport et concerne des connaissances générales.

Une partie en présentiel porte sur les pathologies, les adaptations pédagogiques et l'accueil des handigolfeurs.

Des séquences pratiques avec des publics handicapés moteurs sont organisées (initiation et perfectionnement) au Golf National.

La formation est validée par un Certificat de Qualification Handigolf délivré conjointement par la Fédération Française de Golf et la Fédération Française Handisport.

Le Certificat de Qualification Handigolf est délivré à l'issue de la validation de trois épreuves :

- Une épreuve en centre de formation : le candidat produit un projet pédagogique écrit décrivant un cycle d'au moins 6 séances d'enseignement et le soutient au cours d'un entretien oral,
- Une épreuve pratique dans une structure golfique : le candidat encadre un public handigolf à l'occasion d'une compétition ou d'une séance d'enseignement.
- Un questionnaire de contrôle de connaissances.